

Centre Primo Levi

Charte Associative

Avril 2013

1) NOTRE ENGAGEMENT

L'ouverture du Centre Primo Levi date de mai 1995. C'est une association loi 1901 dont l'objet social est le soin et le soutien aux personnes victimes de la torture et de la violence politique, exilées en France. Il s'est également engagé, dès sa création, à témoigner des effets de la torture. Le Centre a été créé par cinq associations (Médecins du Monde, Amnesty International section française, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture, Juriste sans Frontière et Trêves), toujours représentées dans son conseil d'administration, qui considéraient qu'il y avait une carence dans la prise en charge de ces personnes sur notre territoire. L'action du Centre Primo Levi, en France, s'inscrit dans le cadre de la solidarité internationale.

La torture existe toujours dans la moitié des pays du monde et touche des personnes qui demandent l'asile politique chaque année en France. Les victimes sont, pour la plupart, fragilisées et traumatisées par ce qu'elles ont enduré : tortures, violences, discriminations, pertes multiples, deuils. Elles restent marquées par les effets de ces événements et continuent de souffrir. Elles ont besoin d'être soignées, d'être écoutées et reconnues en tant que victimes. C'est la mission du centre de soins Primo Levi.

Il existe deux articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme auxquels nous nous référons et qui nous rassemblent dans le travail que nous menons. Ils situent notre engagement pour le respect des droits de l'homme et tout particulièrement du droit d'asile :

- Article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » ;
- Article 14 : « Devant la persécution, toute personne a droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays »

Le travail au centre de soins représente le cœur de son activité. Les activités de partage de son expérience, de mobilisation des décideurs et de témoignage n'ont de sens que parce qu'elles sont basées sur une expérience clinique auprès des personnes victimes de la torture et de la violence politique.

Le centre de soins Primo Levi est aujourd'hui le plus ancien centre en France spécifiquement dédié aux personnes victimes de la torture et de la violence politique. Légitimés par leur expérience clinique et l'écoute des effets de ce qu'ont subi les patients, les salariés s'engagent à transmettre les connaissances acquises, à former d'autres professionnels, et à favoriser le travail en réseau.

2) NOS VALEURS

Le Centre Primo Levi est engagé pour soutenir les valeurs suivantes:

- Le respect de la personne accueillie au centre de soins : le centre de soins accueille toute personne, sans aucune discrimination ou distinction d'origine culturelle, ethnique, confessionnelle, de condition sociale, d'opinion politique ou de statut administratif. Cela inclut le respect de sa parole, de son vécu, de son rythme et de sa temporalité propre, de sa singularité ainsi que de son anonymat et de la confidentialité de ses propos.
- L'indépendance : le Centre Primo Levi agit en toute indépendance vis-à-vis de toute organisation politique, confessionnelle, syndicale, financière ou autre. Il affirme et revendique sa liberté

d'expression et de critique vis-à-vis des pouvoirs publics nationaux et internationaux et des institutions internationales.

- Le partage de son expérience et de sa pratique : les cliniciens ont fait le choix de partager leur expérience et de transmettre à d'autres professionnels impliqués dans la prise en charge des victimes de la torture et de la violence politique le savoir-faire acquis et la réflexion développée au centre de soins. Par cette action, le Centre Primo Levi encourage une prise en charge pluridisciplinaire de personnes victimes de torture par des professionnels expérimentés.

3) NOS PRINCIPES D'INTERVENTION

- Créé en 1995, le Centre Primo Levi a acquis une expérience, un savoir-faire fondé sur le professionnalisme des salariés et la rencontre des publics qu'il accueille et des professionnels avec qui il travaille étroitement. Depuis sa création le Centre Primo Levi a adapté ses actions pour répondre à des besoins identifiés au niveau territorial. Il s'agit notamment de répondre à une carence dans la prise en charge du système de santé de droit commun des victimes de torture et de violence politique alors même que les besoins exprimés sont très importants et constituent un vrai enjeu en termes de santé publique.
- Le pratique du centre de soins Primo Levi repose sur le constat que les effets de la violence politique sur la personne sont multiples, profonds, complexes et durables. La torture et la violence politique s'attaquent aux liens sociaux - la capacité à faire confiance à l'autre et à soi-même est atteinte. Face à la diversité des problématiques, la pluridisciplinarité répond aussi à la nécessité de travailler en équipe dans cette clinique en permettant d'éviter aux patients la dispersion sur plusieurs lieux d'accueil et de soins.
- Toutes ces actions sont menées par des professionnels expérimentés. Le centre Primo Levi s'efforce, dans la mesure du possible, de mettre en place des outils pour évaluer régulièrement ses actions et en garantir ainsi leurs qualités.
- Le Centre Primo Levi travaille étroitement en réseau avec l'ensemble des professionnels en lien avec les patients suivis au centre de soins et avec les autres associations qui défendent les mêmes valeurs et missions que lui.
- Parce que c'est avant tout un lieu de soins, le Centre Primo Levi s'abstient de demander aux patients de témoigner de ce qu'ils ont vécu, sur leur prise en charge au centre de soins, ou sur leur situation personnelle auprès des médias, ou du grand public.

4) NOS MISSIONS

- Soigner et soutenir : le centre de soins accueille des hommes, des femmes, des enfants, victimes de torture et de violence politique dans leur pays d'origine, réfugiés en France. Son équipe pluridisciplinaire, composée de médecins, psychologues, kinésithérapeute, assistants sociaux, juriste et accueillantes délivrent des consultations gratuites, avec la possibilité de recourir à des interprètes professionnels si nécessaire. Un espace Enfants-Adolescents prend en charge les jeunes patients.
- Former et sensibiliser les professionnels : le Centre Primo Levi a développé de nombreux outils à l'attention des professionnels pour renforcer les compétences dans la prise en charge de cette population. Il dispose d'un centre de formation agréé, d'une revue trimestrielle « Mémoires », d'un centre de documentation et organise tous les deux ans un colloque en lien avec l'actualité et la pratique du centre de soins.
- Témoigner et mobiliser: témoin des effets dévastateurs de la torture, le Centre Primo Levi, seul ou en réseau mène des activités auprès des décideurs et des politiques pour défendre le droit d'asile et promouvoir des soins adaptés aux victimes de la torture. Il intervient également régulièrement dans les médias, les colloques, les conférences.